



Aix en Provence

VILLE THERMALE ET CLIMATIQUE

Accusé de réception en préfecture
A013-211300017-20130429-26690-DE-1-1_0
Date de signature : 30/04/13
Date de réception : mardi 30 avril 2013
 <p>POUR CERTIFICATION DU CARACTÈRE EXÉCUTOIRE: - ACTE SIGNÉ ✓ - COMPTE RENDU AFFICHÉ ✓ - ACTE TRANSMIS POUR EXERCICE DU CONTRÔLE DE LEGALITÉ ✓</p>

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE D'AIX-EN-
PROVENCE N°2013.159**

Séance publique du

29 avril 2013

Présidence de Madame Maryse JOISSAINS MASINI,
Maire d'Aix-en-Provence
Président de la Communauté du Pays d'Aix

OBJET : DEMANDE DE SUBVENTION PLAN DEPLACEMENTS DES AGENTS

Le 29/04/13 à 18h00, le Conseil Municipal de la Commune d'Aix-en-Provence s'est réuni en session Ordinaire dans la salle de ses délibérations, à l'Hôtel-de-Ville, sur la convocation qui lui a été adressée par Mme Maryse JOISSAINS-MASINI, Maire le 23/04/2013, conformément aux articles L 2121-10 et L 2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Etaient Présents :

M. Jacques AGOPIAN, M. Lucien AMBROGIANI, Mme Dahbia BENNOUR, Mme Charlotte BENON, Mme Odile BONTHOUX, M. Helliot BRAMI, M. Gérard BRAMOULLÉ, Mme Danièle BRUNET, M. Maurice CHAZEAU, M. Eric CHEVALIER, M. Jean CHORRO, M. François-Xavier DE PERETTI, M. Yannick DECARA, M. Gerard DELOCHE, Mme Brigitte DEvesa, Mme Sylvaine DI CARO, Mme Michelle EINAUDI, Mme Martine FENESTRAZ, M. Robert FOUQUET, M. Alexandre GALLESE, M. Jacques GARCON, M. Gérard GERACI, M. Jean-Christophe GROSSI, M. Hervé GUERRERA, M. André GUINDE, M. François HAMY, Mme Maryse JOISSAINS MASINI, Mme Michèle JONES, Mme Patricia LARNAUDIE, M. Christian LOUIT, M. Alexandre MEDVEDOWSKY, Mme Reine MERGER, Mme Amaria MOHAMMEDI, Mme Arlette OLLIVIER, M. Stéphane PAOLI, M. Christian PEREZ, M. Jean-Marc PERRIN, Mme Liliane PIERRON, Mme Catherine RIVET-JOLIN, Mme Danielle SANTAMARIA, Mme Marie-Pierre SICARD - DESNUELLE, Mme Catherine SILVESTRE, Mme Fleur SKRIVAN, M. Jules SUSINI, M. Francis TAULAN, Mme Françoise TERME, M. Victor TONIN, Mme Marie José VALETA

Excusés avec pouvoir donné conformément aux dispositions de l'article L 2121-20 du Code Général des Collectivités Territoriales:

Mme Agnès AMIACH ELBEZ à M. François-Xavier DE PERETTI, Mlle Odile BARBAT-BLANC à Mme Danielle SANTAMARIA, Mme Christine BERNARD à M. Eric CHEVALIER, Mme Chantal DAVENNE à Mme Michelle EINAUDI, M. Laurent DILLINGER à Mme Charlotte BENON, M. Henri MATAS à M. Stéphane PAOLI

Excusés sans pouvoir :

Mme Sophie JOISSAINS

Secrétaire : Yannick DECARA

M. Jean CHORRO donne lecture du rapport ci-joint.

**Aix en Provence**

VILLE THERMALE ET CLIMATIQUE

Direction Générale des Services Techniques
D.A.S.T. InfrastructuresRAPPORT POUR
LE CONSEIL MUNICIPAL
DU 29/04/13

RAPPORTEUR : M. Jean CHORRO

-

Nomenclature : 7.5 Subventions**Politique Publique** : 04-AMENAGEMENT ET GESTION DE L'ESPACE URBAIN**OBJET** : DEMANDE DE SUBVENTION PLAN DEPLACEMENTS DES AGENTS - Décision du Conseil

Mes Chers Collègues,

Depuis quelques mois la ville d'Aix-en-Provence s'est engagée dans une démarche de mise en œuvre d'un plan de déplacement entreprise initiée au travers d'une démarche Innovation et Performance (DIP) pilotée par la Direction Générale des Services. A l'issue de celle-ci, il a été décidé de faire appel à un prestataire spécialisé pour assister la collectivité dans l'élaboration de ce plan, objet du présent marché.

L'objet de la mission consistera en l'élaboration et la conception d'un Plan de Déplacements pour l'ensemble des 2400 agents de la ville d'Aix-en-Provence répartis sur de nombreux sites dont le plus important accueille 204 agents.

L'objectif est d'identifier, de mettre en œuvre et d'évaluer un ensemble de mesures cohérentes destinées à optimiser l'accessibilité des sites pour les salariés de la ville d'Aix-en-Provence, en favorisant l'utilisation des modes de transport alternatifs à la voiture individuelle dans les déplacements domicile-travail et les déplacements professionnels des agents. Cette démarche devra être conduite dans la recherche d'une exemplarité de l'Administration et la mise en œuvre au moyen d'un large processus de concertation.

Il s'agira également de s'articuler de façon cohérente avec la démarche de Plan Climat Energie Territorial (PCET) dans laquelle s'est engagée la Ville et de répondre aux objectifs qui y sont prescrits en matière de réduction de 25 % des émissions de Gaz à Effet de Serre (GES). De

même, ce plan de déplacement devra viser à contribuer au respect des normes en matière de qualité de l'air (Plan de Protection de l'Atmosphère PPA) et être en cohérence avec les mesures prises par la CPA et la Ville en matière de déplacements s'exprimant au travers du Plan de Déplacements Urbain. Les indicateurs permettant de mesurer les paramètres correspondants devront être mis en place dès l'amont de l'étude.

La Ville s'apprête à lancer une consultation pour retenir un prestataire, dont la mission, d'une durée de sept à neuf mois, devrait débuter en juin 2013.

Au titre du dispositif FREE Financement Régional pour l'Environnement et l'Energie, la Ville d'Aix-en-Provence sollicite une participation financière du Conseil Régional Provence-Alpes-Côte d'Azur à hauteur de 38 000 euros HT pour la réalisation de son Plan de Déplacement Entreprises, et ce pour un montant d'étude estimé à 65 000 euros HT.

Par conséquent, je vous demande, Mes Chers Collègues, de bien vouloir :

- **AUTORISER** Madame le Maire ou Monsieur l'Adjoint délégué à solliciter la participation du Conseil Régional Provence-Alpes -Côte d'Azur à hauteur de 38 000 euros HT,
- **AUTORISER** Madame le Maire ou Monsieur l'Adjoint délégué à solliciter toutes autres participations financières (subventions, fonds de concours...) auprès de tout autre organisme potentiel, la Communauté du Pays d'Aix notamment,
- **AUTORISER** Madame le Maire ou Monsieur l'Adjoint délégué à signer tous documents relatifs à ces participations financières,
- **AUTORISER** Monsieur le Trésorier Principal d'Aix municipale à encaisser toute recette afférente.

2013.159 - DEMANDE DE SUBVENTION PLAN DEPLACEMENTS DES AGENTS

Présents et représentés	: 54
Présents	: 48
Abstentions	: 0
Non participation	: 0
Suffrages Exprimés	: 54
Pour	: 54
Contre	: 0

Ont voté contre

NEANT

Se sont abstenus

NEANT

N'ont pas pris part au vote

NEANT

**Le Conseil Municipal a Adopté à l'unanimité
le rapport qui précède.**

Ont signé Maryse JOISSAINS MASINI, Maire

Président de séance et les membres du conseil présents :

**Le Conseiller Municipal délégué,
Arlette OLLIVIER**

**Compte-rendu de la délibération affiché le : 30/04/2013
(articles L 2121-25 et R 2121-11 du C.G.C.T.)**